



**l'archipel
des lucioles**

CAHIER DES CHARGES - HORS-SÉRIES



Contexte

Les séries occupent une place de plus en plus importante dans les pratiques culturelles des jeunes : en raison de leurs modes de consommation, bien sûr ; mais aussi pour les thématiques qu'elles abordent et pour les nouvelles formes de narration et d'écriture qu'elles explorent.

Pour ces raisons, au cours de ces dernières années l'Association a construit plusieurs propositions expérimentales ayant au cœur les séries. Ces propositions ont été pensées à destination notamment de son réseau de coordinations « hors temps scolaire » (*Séries en images, Jour d'après, Nouvelle Saison*).



**l'archipel
des lucioles**

L'Association a aussi participé à la réflexion plus générale sur les enjeux pédagogiques des séries que l'écosystème de l'éducation aux images dans son ensemble a entamée depuis plusieurs années.

L'Association souhaite donc continuer à porter son action pédagogique autour des séries, en faisant trésor de l'expérience qu'elle a acquise via ses initiatives passées, en pérennisant les résultats et les partenariats qu'elle a su construire dans ce domaine.

Cette pérennisation prend la forme d'une opération : *Hors-Séries*.

Enjeux et objectifs généraux

Hors-Séries se veut une opération annuelle, dont le fonctionnement et le cadre seront stables tandis que les contenus et les ressources se renouvelleront chaque année.

Elle est destinée aux publics cibles Passeurs d'images de la tranche d'âge 12-25 ans et à d'autres types de publics prioritaires.

Les enjeux de l'opération sont :

- Expérimenter des nouvelles pratiques autour des objets sériels, et alimenter ainsi une réflexion permanente pour l'inclusion de plus en plus structurelle de ceux-ci dans les projets d'éducation aux images.
- Permettre un travail sur les différentes thématiques sociétales que les séries contemporaines touchent (handicap, questions liées aux genres, discriminations etc.).
- Permettre un travail sur les nouvelles formes d'écriture et de narration que les séries contemporaines expérimentent, dans un échange de ces formes avec les pratiques des jeunes.



l'archipel des lucioles

- Sensibiliser à l'histoire des séries et favoriser une dynamique de rapprochement des jeunes à des formes du passé et au matri-patrimoine via un geste contemporain.
- Construire un regard à la fois historique et décloisonné sur les objets sériels, pour une remise en question de leur conflit présumé avec les œuvres cinématographiques.
- Redynamiser la fréquentation des jeunes vers les salles de cinéma et permettre l'expérience des séries sur grand écran.
- Participer à un développement des actions de notre réseau en direction de nouveaux publics prioritaires.
- Faire bénéficier nos coordinations de nouveaux corpus, contenus et ressources, pour une dynamisation de leur action et un renouvellement de leur réseau de partenaires locaux.

Cette opération s'articule en deux modules d'atelier : "*Mini-séries en action*" autour des séries contemporaines, "*Histoire de...*" autour des séries de matri-patrimoine.

Deux autres volets - "**Parcours en festival**", qui propose la découverte du festival CANNESERIES à des groupes de jeunes ; et "**Séries en milieu pénitentiaire**" qui fait circuler des séries auprès de personnes placées sous-main de justice dans des établissements pénitentiaires – pourront s'ajouter de façon plus ponctuelle à l'opération et le cas échéant être proposés directement par l'Association à son réseau de coordinations.



**l'archipel
des lucioles**

Déroulé type des actions Hors-Séries

Le travail d'atelier sur chaque module *Hors-Séries* doit prévoir et respecter à minima les phases suivantes :

- Présentation de la série et visionnage collectif de l'ensemble de ses épisodes
- Analyse/discussion
- Travail de création ou recréation en ateliers
- Restitution publique et gratuite – idéalement en salle de cinéma - de ou des œuvre(s) réalisée(s) par les groupes en atelier, avec possibilité de projection de la série originale dans son entièreté ou d'un épisode choisi.

Publics : Jeunes éloignés de l'offre culturelle (Quartiers prioritaires de la ville - QPV ; Zones rurales ; Zones blanches ; Personnes en situation d'handicap ; Jeunes sous le régime de Protection judiciaire de la jeunesse – PJJ ; Jeunes allophones et primo-arrivants, etc.). Des passerelles sont possibles avec des projets se déroulant en temps scolaire, sous condition que la ou les classes participantes aient une spécificité (REP, REP +, classe d'élèves primo-arrivants, etc.).

Tranche d'âge privilégiée : 12-25 ans

Temporalité :

- Lancement de l'opération : janvier 2024
- Ouverture des droits de diffusion des titres du corpus proposé (ateliers et projections) : février 2024





l'archipel des lucioles

- Date limite pour le dépôt d'une demande de financement de la part de l'Association nationale : 8 avril 2024
- Fin de l'édition 2024 (date limite pour la mise en place d'actions et la remise du bilan) : 31 décembre 2024

Modalités : Chaque année l'association financera directement 2 coordinations de son réseau « hors temps scolaire » :

1 coordination pour le portage et la mise en œuvre du volet *Mini-séries en action* - à hauteur de 10.000 euros (pour ateliers longs)

1 coordination pour le portage et la mise en œuvre du volet *Histoire de...* - à hauteur de 5.000 euros

Toutes les autres coordinations de ce même réseau pourront également s'emparer du projet en bénéficiant des ressources (fichiers, droits négociés pour la diffusion, accompagnement pédagogique, matériels de communication, partenariats, etc.) mises à disposition par l'Association au niveau national.

➔ Voir la partie « *Moyens et modalités* » à la fin du document pour plus de précisions sur les modalités de participation.



**l'archipel
des lucioles**

Volet : *Mini-séries en action*

>édition 2024 : *Un mètre vingt*

Ce module est imaginé pour faire travailler des groupes de jeunes sur une **mini-série** ou une **série courte**, au sein d'ateliers d'analyse, de (ré)écriture, de (ré)appropriation et de création/réalisation, organisés sur du hors-temps scolaire et encadrés par des intervenant·es artistiques et/ou des professionnel·les du monde de la série et de l'éducation aux images.

Le travail en atelier veut s'appuyer sur les thématiques et les formes des séries en raison de leur haut degré de proximité avec les différentes réalités des jeunes (réalité médiatique, sociale, etc.), faire de cette proximité le levier d'une action éducative ayant en son cœur la rencontre avec des œuvres et des auteur·es et l'émancipation via le geste de création.

Mini-série, série courte... qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre de ce projet, nous définissons une "*mini-série*" une série dont chaque épisode ne dépasse pas les 15 minutes, ou dont le visionnage d'une saison en entier se rapproche de la durée de visionnage d'un long-métrage.

La notion francophone de mini-série est très large, alors que dans le monde anglo-saxon elle se décline en sous catégories aux frontières plus poreuses : *limited serie*, *limited-run serie* dans le strict champ télévisuel ou encore *miniseries*. L'Académie des Emmy Awards a circonscrit la notion de *limited series* à « un programme comportant deux épisodes ou plus d'une durée totale d'au moins 150 minutes, qui raconte une histoire complète, non récurrente, et qui n'a pas d'intrigue permanente et/ou de personnages principaux dans les saisons suivantes ».

Néanmoins, la notion communément admise de mini-série s'appuie principalement sur *l'autarcie* du récit (« a self contained narration ») et réduit tant la structure que les modalités d'exploitation à un nombre limité d'épisodes (généralement moins de 12 à 15), devant être diffusés – dans le cas des *limited-run TV series* – sur des jours consécutifs et une période courte.

La forme *mini-série* existe ainsi entre deux polarités : d'une part les séries au sens propre et traditionnel du terme, dont la mini-série serait une modalité réduite et limitée ; d'autre part le cinéma de long-métrage, dont la mini-série constitue une sorte de prolongement doté de sérialité.



**l'archipel
des lucioles**

Le principe

Chaque année, l'Association propose à son réseau hors temps scolaire de mener un travail créatif autour d'une série choisie au niveau national. Ces ateliers prennent source à la fois dans l'analyse de la thématique touchée par la série et dans un travail de création : ces ateliers peuvent se déployer autour de la réécriture (changer un élément fondamental et réinventer un récit) et/ou autour de la réalisation.

La dynamique des ateliers doit être impulsée **sur un temps long** (plusieurs rencontres/séances avec le même groupe de jeunes étalées sur plusieurs semaines/mois) pour inverser la logique de « rapidité » et de « consommation » souvent associée aux objets sériels.

Le corpus

Ce module se déploie en partenariat de contenus avec ARTE, qui propose et met à disposition une série, repérée conjointement avec l'Association et qui a vocation à changer chaque année afin de renouveler les thématiques.

En 2024, la série choisie est [Un Mètre Vingt](#), une série argentine créée par María Belén Poncio et Rosario Perazolo Masjoan (2021).

Synopsis : Juana, 17 ans, veut vivre sa première fois. Et ce n'est pas son fauteuil roulant qui va l'en empêcher. Dans son nouveau lycée en Argentine, elle s'engage dans la lutte pour l'éducation sexuelle et devient une porte-parole. La série explore la diversité des corps, une sexualité consentie, la fierté de trouver sa place. L'histoire se raconte aussi en VR sur YouTube.

*en raison des contenus de cette série, le travail d'atelier sur ce volet est strictement fixé pour des publics à **partir de 15 ans**.



**l'archipel
des lucioles**

Ressources

Vidéo-entretien avec [Sascha Hartmann](#), chargée de programmes numériques chez ARTE France : la série *Un Mètre Vingt* étant co-produite par ARTE, cette vidéo-entretien permet de revenir sur la genèse du projet et sur la place des nouvelles formes numériques dans la création sérielle contemporaine.

Dossier pédagogique rédigé par Eloïse Pommiès ([Cliffhanger](#)) spécialiste du cinéma et des séries : cette ressource prend en compte tant la forme que les thèmes de la série, elle aborde l'utilisation du double format (linéaire/réalité virtuelle), et développe des pistes pédagogiques pour permettre une prise en main de *Un mètre vingt* dans un travail d'atelier avec et pour les jeunes.

Ressources complémentaires

Pour aller plus loin sur les questions de représentations des handicaps au cinéma : [Kit cinéma et handicaps : 13 regards différents sur les handicaps.](#)

Des liens peuvent également être tissés avec d'autres ressources issues de projets de l'Association, comme le dossier thématique [Genre\(s\) en Images.](#)

Un kit bibliographique sur les séries a également été conçu par l'Association : [le Kit Séries.](#)



**l'archipel
des lucioles**

Volet : *Histoire de...*

>édition 2024 : *Belphégor*

Ce module de l'opération *Hors-Séries* vise à mettre en lumière l'histoire des séries, en proposant des pistes d'ateliers partant d'un corpus de serial renouvelé chaque année. L'occasion pour les jeunes participant·es de s'immerger dans l'histoire du format sériel, de découvrir des titres phares du XXe siècle et de travailler leur scénario, leur musicalité, leur esthétique, etc.

Aux origines de la forme sérielle...

Si aujourd'hui l'univers sériel semble être l'apanage de la télévision et des plateformes, c'est parce qu'il l'est *devenu* - pour des raisons multiples et complexes - mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Bien au contraire, **les films à épisodes ou « sérials »** se retrouvent aux **origines du cinéma**, nés au début des années 1910, sur un modèle similaire à celui des feuilletons littéraires : ils sont le fruit d'une stratégie commerciale visant à fidéliser les spectateurs à la **salle**, à les faire revenir semaine après semaine en jouant sur le pouvoir de la curiosité et du suspense.

C'est ainsi, à travers les aventures hebdomadaires des *Fantômas*, *Judex*, *Irma Vep*, *Belphégor*, *Tih Minh*, etc., que des centaines de spectateurs découvrent le plaisir du cinéma au début du siècle et prennent l'habitude de fréquenter la salle obscure. Certains, comme les surréalistes, y façonnent même leur imaginaire artistique et poétique.

Le principe

L'Association propose aux coordinations de son réseau hors temps scolaire de mener un travail de création autour d'un serial ou une série de matri-patrimoine, à travers un geste artistique notamment axé sur la dimension sonore et musicale de l'œuvre (série-concert, boniment, réécriture de dialogues, etc.).

9



l'archipel des lucioles

Afin de redécouvrir ces formes audiovisuelles, il peut être tout à fait intéressant de les approcher à partir du son, en s'essayant par exemple au bruitage, ou bien à partir de la narration, en réinventant et réécrivant des dialogues qui feront vivre personnages et intrigues.

Néanmoins, d'autres pistes d'ateliers et tout autre geste d'appropriation, (ré)écriture et (re)création restent possibles et ouvertes sur cette matière.

Voilà autant de possibilités offertes par "*Histoire de...*" : regardez, explorez, jouez, créez !

Le corpus

En 2024, le partenaire de contenus sur ce volet est la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, qui met à disposition le serial *Belphégor*, mis en scène par Henri Desfontaines d'après un cinéroman de Arthur Bernède (1927).

Synopsis : Alors que circule la rumeur d'un fantôme qui hanterait le Louvre, un gardien est retrouvé mourant dans la salle des Dieux Barbares. La nuit suivante, le chef des gardes est tué puis un journaliste est agressé... L'inspecteur Ménardier est chargé de l'enquête mais le jeune journaliste à succès Jacques Bellegarde et le célèbre détective privé Chantecoq se sont aussi mis en tête d'élucider le mystère...

Le serial comporte 4 épisodes d'environ 1 heure, restaurés en 2022 par la fondation Jérôme Seydoux-Pathé.



**l'archipel
des lucioles**

Ressources

L'association a demandé à Arthur Côme, chercheur en histoire du cinéma, enseignant et spécialiste du cinéma des années 1920, de rédiger un **dossier pédagogique** sur la série *Belphégor*, sur le contexte de création, les spécificités visuelles et musicales liées à sa production et à sa restauration, et contenant des pistes d'ateliers pour prendre en main cette série.

Une **mallette de matériaux et visuels d'époque** est mise à disposition pour la mise en place d'ateliers sur *Belphégor* : scénario, affiches et photos de plateau, documents de tournage et de restauration...

Ressources complémentaires

Un dossier bibliographique sur les séries de matri-patrimoine a également été conçu par l'Association : le [Kit Séries de Patrimoine](#).

Besoin d'inspiration ou de pistes méthodologiques ? Veuillez retrouver d'autres exemples d'actions menées à partir de sérials anciens et muets dans le cadre du projet [Nouvelle saison](#).



**l'archipel
des lucioles**

Moyens et modalités de mise en œuvre de l'action

L'association soutient financièrement deux coordinations du réseau hors temps scolaire : 1 coordination pour le volet « *Mini-séries en action* », 1 coordination pour le volet « *Histoire de...* ».

Pour le volet mini-série, l'Association alloue à la coordination un montant maximal de 10.000 euros. L'action proposée devra respecter le principe d'*atelier long* : c'est-à-dire prévoir **au moins 6 séances** d'ateliers de création étalées sur plusieurs semaines/mois, au-delà de la séance de présentation et de la séance de restitution.

Pour le volet série de matri-patrimoine, l'Association alloue un montant maximal de 5.000 euros. La coordination qui se proposera sur ce volet devra avoir la capacité d'organiser la séance de restitution finale en salle de cinéma et via le seul support DCP (voir ensuite -> *Une fois la proposition approuvée et choisie*).

Pour se proposer :

Chaque coordination du dispositif Passeurs d'images qui souhaite participer au projet doit contacter les chargé·es de mission désigné·es avant le **8 avril 2024**.

La coordination peut décider de participer indistinctement à l'un ou l'autre volet du projet. L'Association soutient une coordination par volet, soit deux coordinations différentes.

Pour candidater, la coordination doit présenter une **note d'intention** qui explique le détail de la mise en œuvre de son action. Cette note devra indiquer *a minima* :

- le volet sur lequel elle souhaite se positionner (*Histoire de...* ou *Mini-séries en action*) ;



l'archipel des lucioles

- les lieux et les publics qu'elle prévoit de toucher (types de public, âges, nombre indicatif de participant·es etc.) ;
- les structures, associations et institutions que la coordination veut éventuellement associer comme partenaires ;
- le·a ou les intervenant·es pour la mise en œuvre des actions, ainsi que le type de production qui sera réalisée dans les ateliers (film, film d'animation, stop motion, podcast, enregistrement sonore, ciné-concert, etc.) ;
- un calendrier prévisionnel de réalisation des ateliers et des séances de restitution ;
- la demande de soutien financier sous la forme d'un **budget prévisionnel**.

Le **nombre minimum** de jeunes impliqué·es dans chaque action doit être de 5.

Les porteurs de projet devront s'appuyer **uniquement sur le corpus** proposé par l'Association.

Pour la construction de sa proposition, la coordination peut prendre contact et échanger avec les chargé·es de mission désigné·es avant le 8 avril et demander un suivi.

Le processus de validation d'un projet

Après échange avec l'Association et approbation de la proposition, à partir du dépôt de la note d'intention (possible jusqu'au 8 avril 2024 maximum), la coordination proposante recevra un message de validation et une confirmation de sa participation de la part de l'Association.

Toutes les autres coordinations seront informées du fait que le processus pour l'allocation du soutien financier pour un tel volet spécifique est clôturé.



**l'archipel
des lucioles**

Toutes les coordinations, même sans soutien financier de la part de L'Association, peuvent bénéficier des ressources.

Si le nombre de propositions dépasse le nombre maximal d'actions que l'Association peut soutenir, les critères sur lesquels s'appuyer pour l'arbitrage seront les suivants :

- le niveau de détails de la note d'intention déposée et l'approfondissement des contenus qui seront proposés ;
- une priorité donnée aux coordinations qui n'ont pas déjà participé aux projets expérimentaux dans le passé, selon un principe de rotation dans le soutien du réseau et de solidarité entre les coordinations ;
- l'inscription de l'action proposée dans la ligne éditoriale et dans l'historique de l'initiative éducative de la coordination.

Une fois la proposition approuvée et choisie

La coordination impliquée dans ce projet recevra une enveloppe d'un maximum de **5.000 euros TTC** pour la participation au volet *Histoire de...* et de **10.000 euros TTC** pour la participation au volet *Mini-séries en action*.

L'Association sera associée en **co-production**. Un premier versement correspondant à 50% du financement accordé sera effectué à la signature de la convention de co-production entre l'association et les coordinations. Un deuxième versement sera effectué après remise du bilan final et de la transmission des œuvres produites (films, enregistrements sonores, photos etc.).

L'Association enverra les fichiers pour le travail en atelier pour les deux volets.



l'archipel des lucioles

Pour les projections et diffusions en salle de cinéma (temps de restitution) :

-sur le volet *Mini-séries en action*, les projections peuvent se faire en salle de cinéma ou non. L'association se charge directement d'envoyer les fichiers HD aux coordinations.

-sur le volet *Histoire de...*, les projections peuvent se faire seulement à partir d'un DCP crypté – en salle de cinéma – que la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé se chargera directement d'envoyer. Si les droits de diffusion sont déjà négociés par l'Association, les frais de transport du DCP sont à la charge de la coordination (donc à prévoir dans le budget prévisionnel de l'action). La projection de restitution ne peut se faire qu'à partir d'un extrait ou d'un épisode entier (sans coupe et/ou sans remontage).

L'action (dans l'ensemble de ses phases, jusqu'à la restitution finale) devra être menée **jusqu'au 31 décembre 2024**.

L'Association mettra à disposition des coordinations un **kit de visuels et logos** ainsi que les **cartons génériques** à insérer dans les productions et à utiliser pour les séances de restitution des ateliers.

La coordination répondra à un **formulaire** comme bilan final sur l'activité réalisée, et transmettra à L'Association toutes les **œuvres produites** dans le cadre des ateliers.

La coordination s'engage à prendre des **photos** de toutes les phases de l'action, qu'elle transmettra à l'équipe nationale pour la restitution. Elle s'assurera des droits de l'image et de toute autre question de copyright liées à ces photos.

La coordination s'engage également à valoriser et donner le plus de visibilité possible à l'action sur ses **réseaux sociaux**, et à tagguer les comptes officiels de L'Association sur chaque publication créée et dédiée à ce projet.



l'archipel des lucioles

Toutes les autres obligations ci-dessus indiquées (utilisation exclusive des corpus proposés ; prise et transmission de photos ; insertion des logos et des cartons génériques, etc.) doivent être considérées comme des conditions nécessaires à remplir pour le versement final.

Contacts

Pour toute question supplémentaire et pour adresser votre dossier de candidature, merci de bien vouloir contacter :

Carol Desmurs : carol@archipel-lucioles.fr

Nando Gizzi : nando@archipel-lucioles.fr

HORSÉRIES

